

Programme sportif interdépartemental



Saison 2022
(1er semestre)

<p>Comité Départemental Natation Tarn-et-Garonne Complexe Aquatique INGREGO Boulevard Edouard Herriot 82000 MONTAUBAN http://tarnetgaronne.ffnatation.fr</p>	<p>Comité Départemental Natation Lot Les Caussades 46100 CAMBURAT http://lot.ffnatation.fr</p>
<p>Comité Départemental Natation Tarn Stade Nautique Bisséous 49 rue Frédéric Mistral 81100 CASTRES http://tarn.ffnatation.fr/</p>	

Sommaire

Sommaire	2
Préambule	3
Contacts utiles	4
Les catégories d'âge 2022.....	5
Informations compétitives.....	6
Informations officiels.....	7
Informations Sanitaires	8
Calendrier interdépartemental 1er semestre 2022 Natation Course.....	10
Concept de l'ENF	11
Informations pédagogiques et ENF.....	12
Coordonnées bancaires des Comités départementaux.....	14
Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur	15
Trophées avenir Confrontation Jeunes/Juniors/Seniors	16
Championnat départemental hiver maîtres	17
Championnat départemental hiver.....	18
Challenge avenir	19
Trophées avenir Confrontation Jeunes/Juniors/Seniors	20
Championnat départemental printemps maîtres #1	21
Challenge avenir Trophées avenir	22
Championnat départemental printemps	23
Challenge avenir	24
Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur	25
Championnat départemental printemps maîtres #2	26
Confrontation Avenir/Jeunes/Juniors/Seniors.....	27
Finales départementales avenir-jeunes	28
Finales départementales avenir-jeunes Programme	29
Coupe été open du Lot	30

Préambule

« Une volonté de cohérence dans le parcours du nageur »

La volonté commune des CD82, CD46 et CD81 d'être clairvoyants dans la construction de nageurs et de citoyens.

De combiner les valeurs du sport et celles de la société en faisant en sorte que nos nageurs vivent leurs expériences sportives tout en grandissant en tant que personne.

- ❖ Favoriser la cohérence des programmes pédagogiques des écoles de natation,
- ❖ Favoriser la formation des éducateurs sportifs en charge des jeunes et des moins jeunes
 - ❖ Favoriser autant le sport de haut niveau que le sport santé et de loisir
 - ❖ Favoriser le parcours scolaire des nageurs sans distinction de niveau
- ❖ Favoriser la formation des nageurs pour les impliquer dans la vie de leur club. Voici les défis que nous avons à relever pour cette saison 2022 et les suivantes...

Contacts utiles

Club - CD	Correspondant	Adresse électronique
CD 82	Michel OLIVET	michelolivet@free.fr
CN Castelsarrasin	Cyril PAYEN	cyril.payen@ville-castelsarrasin.fr
Lafrançaise Natation	Didier MESLET	lafrancaise.natation@gmail.com
Montauban Natation	Jean Pierre CRISTOFOLI	82montaubannatation@gmail.com
CD 46	Thierry MOUILLAUD	cd46natation@gmail.com
CN Figeac	Ludovic CURNAC	ludocou93@gmail.com
Cahors Natation	Ulrike CURRIE	secretariat@cahorsnatation.fr
DOVLV Puy L'Evêque	Suzanne BOUDET	vignegrande@orange.fr
Entente Bretenoux-Biars	Alain NADAUD	alainnadaud@orange.fr
Espadon Souillac Natation	Stéphane ALBRECHT	albrecht.stephane@orange.fr
Gourdon Natation	Eliane ROBINET	gourdonnatation@gmail.fr
Jeunesse Sportive Gramat	Dominique FROMENTEZE	frodomi34@gmail.com
Saint Céré Natation	Christine PESTEIL	christinepesteil@orange.fr
CD 81	Chantal PLANQUES	comitedepartementalffn81@gmail.com
Albi Sports Aquatiques	Chantal PLANQUES	albisportsaquatiques@gmail.com
CN Mazamet Aussillon	Christelle MONSARRAT	mchristelle81@gmail.com
Castres Sports Nautiques	Jean-Marie CELARIES	contact@castres-sn.org
Gaillac Natation	Olivier FRAISSE	gaillac.natation81@gmail.com
Lavaur Natation 81	Daniel GOMEZ	club.lavaurnatation81@gmail.com
Sporting Club Graulhet	Pierre BLANC	scgnatation@gmail.com
US Carmaux Natation	Emmanuelle KOEUNE	uscnatation81@gmail.com

Les catégories d'âge 2022

L'organisation de nos programmes se décline selon quatre catégories d'âges :

- Avenirs : filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.
- Jeunes : filles 11 à 13 ans et garçons 12 à 14 ans.
- Juniors : filles 14 à 17 ans et garçons 15 à 18 ans
- Seniors : filles 18 et plus et garçons 19 ans et plus.

Catégories 2022	Dames		Messieurs	
Avenirs	10 ans et moins	2012 et après	11 ans et moins	2011 et après
Jeunes	11 – 13 ans	2011 à 2009	12 – 14 ans	2010 à 2008
Juniors	14 – 17 ans	2008 à 2005	15 – 18 ans	2007 à 2004
Seniors	18 ans et plus	2004 et avant	19 ans et plus	2003 et avant

Un parcours de compétition est proposé à la catégorie Avenirs sans que la possession du pass'compétition soit nécessaire, à savoir les challenges Avenirs départementaux.

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur » (hors Challenges avenir).

La catégorie Jeunes n'est pas soumise à l'obligation d'être en possession du pass'compétition pour s'engager en compétition (filles 11 ans et plus, garçons 12 ans et plus).

Informations compétitives

Licences

Pour participer à toutes les compétitions des programmes départemental, régional et fédéral, les nageurs devront être en possession d'une licence « compétiteur ». Les clubs devront s'assurer que les numéros de licence, le nom et le sexe de leurs nageurs sont conformes avec ceux présents sur le serveur fédéral. Les performances d'un nageur dont la licence n'est pas conforme ne seront pas enregistrées.

Engagements

Ils se feront sur extranat.

Quel que soit le jour de compétition, la date limite sera le mercredi minuit précédant la compétition. Pour des compétitions d'une durée raisonnable, et afin de ne pas nuire aux performances des nageurs, il est demandé de responsabiliser les entraîneurs et les nageurs vis-à-vis du volume des engagements.

Les fiches (ou feuilles de chronométrage) seront établies par le club ou le CD organisateur.

Veillez à signaler les forfaits au plus tard une demi-heure avant le début de chaque réunion. Présentez-vous au secrétariat.

Le club ou CD organisateur envoie le programme aux différents clubs, à charge pour eux d'en faire une impression papier s'ils le souhaitent.

En fonction des forfaits, les séries pourront être redistribuées.

Afin de favoriser le bon déroulement des compétitions, les forfaits pourront être préalablement déclarés par mail jusqu'à la veille de la compétition auprès de l'organisateur (adresse mail fournie par l'organisateur).

Droits d'engagements : les clubs devront valider leurs factures et faire le virement correspondant au CD organisateur.

Officiels

Club organisateur :

1 – Local jury :

La réunion du jury doit pouvoir se faire dans le calme et la concentration, dans un local adapté où les consignes peuvent être données clairement et sereinement. Il est demandé au club organisateur de prévoir un local isolé du bassin, équipé d'au moins une table, et de chaises en nombre suffisant.

Tous les clubs :

1 – Un club participant à une compétition départementale est tenu de fournir, à chaque réunion, au minimum le nombre d'officiels correspondant au barème de la compétition.

2 – Pour chaque compétition départementale, un lien d'inscription « Doodle » sera diffusé 12 à 15 jours avant la date de la compétition. Les inscriptions seront closes 48 heures avant la première réunion de la compétition.

3 – Les officiels devront avoir, dans la mesure du possible, le t-shirt ou le polo officiel de la Ligue ou du département, et si possible un « bas » blanc (pantalon pour les hommes ; pantalon, pantacourt ou jupe pour les femmes).

Barème des compétitions départementales :

- 0 officiel pour 0 ou 1 nageur engagé.
- 1 officiel minimum de 2 à 4 nageurs engagés.
- 2 officiels minimum de 5 à 10 nageurs engagés.
- 3 officiels minimum pour 11 nageurs engagés et +.

Informations officiels

Toute compétition est dirigée et contrôlée par un jury composé d'officiels de la Fédération Française de Natation.

Réforme des titres d'officiels de natation course

Une réforme des titres d'officiel de natation course est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2020.

Quatre nouveaux titres ont été créés : Chronométrateur, Juge, Starter et Juge-Arbitre.

Pour autant, les titres d'officiels B et C ne disparaîtront pas tout de suite, mais aucun nouveau titre d'officiel A, B ou C n'est délivré depuis le 1^{er} septembre 2020.

Seuls les officiels A ont été reclassés directement avec le titre de Juge-Arbitre. Les nouveaux titres ont les caractéristiques suivantes :

- Chronométrateur :

Age minimum : 14 ans.

Formation théorique, suivi d'un petit questionnaire de contrôle des acquis (évaluation formative).

Validation pratique de chronométrage et de juge à l'arrivée.

Fonctions dans le jury : chronométrateur, juge à l'arrivée.

- Juge :

Age minimum : 16 ans.

Titulaire du titre de Chronométrateur, et ayant réalisé au moins trois réunions avec ce titre.

Formation théorique sur la connaissance des règlements des juges en natation course.

Examen écrit quinze jours au moins après la formation théorique.

Validation pratique de juge aux virages et juge de nages.

Fonctions dans le jury : chronométrateur, juge à l'arrivée, juge de virages, juge de virages en chef, juge de nage.

- Starter :

Age minimum : 16 ans.

Titulaire du titre de Juge (pas d'ancienneté minimale requise).

Formation théorique sur le rôle du starter et le maniement du matériel utilisé. Pas d'examen écrit.

Validation pratique de starter.

Fonctions dans le jury : chronométrateur, juge à l'arrivée, juge de virages, juge de virages en chef, juge de nage, starter.

- Juge arbitre :

Age minimum : 18 ans.

Titulaire du titre de Juge depuis 2 saisons au moins et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des deux dernières saisons.

Titulaire du titre de Starter.

Formation théorique sur la connaissance des règlements et procédures en natation course.

Examen écrit quinze jours au moins après la formation théorique.

Validation pratique de superviseur et juge-arbitre.

Fonctions dans le jury : chronométrateur, juge à l'arrivée, juge de virages, juge de virages en chef, juge de nage, starter, superviseur, juge-arbitre.

Les officiels B et C actuels sont vivement incités à faire les formations « passerelle » pour obtenir les nouveaux titres :

- Officiel C vers Chronométrateur :

Formation théorique sur le rôle du juge à l'arrivée. Pas d'examen écrit.

Validation pratique de juge à l'arrivée.

- Officiel B vers Juge :

Formation théorique sur la connaissance des règlements des juges en natation course.

Examen écrit **spécifique** quinze jours au moins après la formation théorique.

Validation pratique de juge de nages.

Un officiel B ayant obtenu son titre de Juge pourra enchaîner avec la formation de starter (voir ci-dessus).

Les officiels B ayant leur titre depuis au moins la saison 2019-2020 pourront faire la formation passerelle vers le titre de Juge, puis la formation de Starter et enchaîner vers la formation de Juge-Arbitre directement (formation faite au niveau régional).

Les formations de Chronométrateur, Juge, Starter, Mise à niveau de C vers Chronométrateur et Mise à niveau de B vers Juge sont faites au niveau départemental. Les personnes intéressées par une de ces formations doivent s'adresser aux dirigeants ou aux responsables des officiels de leur club qui les mettront en relation avec un formateur départemental.

Informations Sanitaires

Règles sanitaires pour les officiels (directives fédérales au 14 décembre 2021) :

- Pas de serrage de mains, embrassades, et respect de la distanciation physique des officiels entre eux et avec les participants à la compétition.
- Tous les officiels devront porter un masque sauf le(s) juge(s)-arbitre(s) et le(s) starter(s) au moment du départ. Mais, ils devront le remettre pour communiquer avec d'autres officiels, des entraîneurs, des nageurs,...
- Port du masque obligatoire lors de la réunion du jury et pendant la compétition.
- Les officiels devront avoir leur propre matériel individuel : chronomètre, stylo, plaque support, sifflet,...
- Le matériel devant être mutualisé sera désinfecté (exemple : start-son).

Les officiels sont invités à se tenir régulièrement au courant de l'évolution de ces règles tout au long de la saison (site Internet de la Ligue et de la FFN).

Le Pass sanitaire est-il obligatoire pour participer à une compétition ?

A cette heure, le pass sanitaire est obligatoire pour participer à une compétition et doit être contrôlé à chaque compétition, par le club recevant la compétition, y compris pour les événements organisés sur l'espace public (compétitions d'eau libre notamment).

Qu'est-ce qu'un pass sanitaire valide ?

Pour accéder à une piscine ou à tout autre ERP (Etablissement Recevant du Public), il convient de présenter dans une version numérisée (disposant d'un QR Code) l'une des trois preuves suivantes :

- Un test PCR ou antigénique ou un auto-test (réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé) négatif de moins de 72 h (ou 48 h selon les directives en vigueur).
- Un schéma vaccinal complet (attention au délai nécessaire après l'injection finale et au délai maximum après la dernière injection).
- Un certificat de rétablissement à une contamination COVID (test positif datant d'au moins 11 jours et

de moins de 6 mois).

Comment procéder pour les jeunes licenciés qui auront 12 ans au cours de la saison ?

Depuis le 30 septembre 2021, les enfants sont soumis au contrôle du pass sanitaire dès 12 ans et deux mois, ce qui leur donne le temps, à leur date d'anniversaire, d'acquiescer un schéma vaccinal complet (deux injections).

Pour les toutes dernières informations et règles en vigueur, consultez régulièrement le site de la FFN ou de la Ligue.

Hygiène

Les nageurs doivent se rendre dans les vestiaires pour se mettre en tenue.

Douche obligatoire avant l'échauffement.

Port du bonnet obligatoire pour toutes les compétitions.

Lors des compétitions, les personnes qui se trouvent au bord du bassin doivent être vêtues d'un short et d'un tee-shirt spécifiques pour le bord de bassin, ainsi que de chaussures utilisées uniquement à cet effet (entraîneurs, officiels...).

Je suis officiel	Je suis nageuse/nageur	Je suis éducatrice/éducateur
 <p>Je porte le masque constamment sur le nez et sur la bouche</p>	 <p>Je me désinfecte les mains régulièrement à l'aide de solution hydroalcoolique</p>	 <p>Je suis le sens de circulation mis en place au sein de l'établissement</p>
<ul style="list-style-type: none"> Je viens avec mes effets personnels (chronomètre, stylo, sifflet, boisson, ...) Je porte mon masque en permanence Je rejoins la salle de réunion du jury 1h00 avant le premier départ Je m'assure que mon chronomètre fonctionne, en vue du test chronométrage qui aura lieu 45 min avant le premier Je rejoins le poste qui m'a été attribué 15min avant le premier départ 	<ul style="list-style-type: none"> Je respecte l'emplacement attribué à mon club au bord du bassin Je prends une douche savonnée avant de plonger dans le bassin Je retire mon masque au dernier moment avant de nager Je me rends à la chambre d'appel uniquement lorsque c'est nécessaire et je ne surcharge pas cette zone Avant le départ de ma course, je dépose mes affaires (short, t-shirt, pull, ...) dans le bac correspondant à ma ligne d'eau, en rangeant mon masque dans mes affaires (sac, poche du short, enroulé dans le t-shirt...) À la fin de ma course, je sors du bassin par l'échelle située au niveau du couloir 1 (nageurs couloirs 1 à 4) ou du couloir 8 (nageurs couloirs 5 à 8) et je récupère mes affaires dans le bac Je remets mon masque immédiatement après la fin de ma course 	<ul style="list-style-type: none"> Je transmets les différentes consignes Je me tiens présent à l'entrée de la piscine pour accueillir mes nageurs et ne rentre que lorsqu'ils sont tous présents, Je veille à la bonne application du protocole sanitaire <p>Je suis public</p> <p>Je valide ma présence à l'accueil</p> <p>Je porte mon masque en permanence</p> <p>Je respecte la distanciation physique d'au moins un mètre en tout lieu et en toute circonstance.</p> <p>Je reste assis dans les tribunes et ne prends pas de collation</p>



ENSEMBLE, RESPECTONS CES MESURES POUR UNE PRATIQUE DE LA NATATION EN TOUTE SÉCURITÉ !

Calendrier interdépartemental 1er semestre 2022

Natation Course

Date	Dénomination	Lieu	Catégories
9 janvier 2022	Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur	Albi	Avenirs
23 janvier 2022	Trophées avenir Confrontation jeunes, juniors, seniors (niveau départemental)	Montauban	Avenirs Jeunes, Juniors, Seniors
29 janvier 2022	Championnat départemental hiver maîtres	Cahors	Maîtres
12 et 13 février 2022	Championnat départemental hiver	Albi	Jeunes, Juniors, Seniors
23 février 2022	Challenge avenir	Graulhet	Avenirs
13 mars 2022	Trophées avenir Confrontation jeunes, juniors, seniors (niveau départemental)	Cahors	Avenirs Jeunes, Juniors, Seniors
26 mars 2022	Championnat départemental printemps maîtres #1	Montauban	Maîtres
3 avril 2022	Challenge avenir Trophées avenir	Carmaux	Avenirs
9 et 10 avril 2022	Championnat départemental printemps	Montauban	Jeunes, Juniors, Séniors
4 mai 2022	Challenge avenir	Gaillac	Avenirs
14 mai 2022	Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur Championnat départemental printemps maîtres #2	Annulé	Avenirs Maîtres
22 mai 2022	Confrontation avenir, jeunes, juniors, seniors	Montauban	Avenirs, Jeunes, Juniors, Seniors
11 et 12 juin 2022	Finales départementales avenir et jeunes	Cahors (piscine Divonéo)	Avenirs Jeunes
26 juin 2022	Coupe été open du Lot	Cahors (piscine de l'Archipel)	TC

Concept de l'ENF

ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE Concept de l'enf



Informations pédagogiques et ENF

Au niveau pédagogique

Les clubs agréés ENF doivent mettre en œuvre un projet pédagogique compatible avec les tests ENF. Il est fortement conseillé de faire intervenir des éducateurs formés et pouvant endosser la responsabilité d'un groupe de jeunes sportifs en développement et en formation.

Sauv'Nage ENF 1

(Garantir la sécurité des pratiquants)

Cette première étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau et une maîtrise des fondamentaux. À ce niveau, il est essentiel de préparer l'étape suivante (l'ENF2 - Pass'sports de l'eau) par l'exigence des objectifs visés. Apprendre à ne pas se contenter du minimum est une culture, une éducation qui favorise l'apprentissage de l'exigence.

Les clubs agréés ENF disposant d'au moins un évaluateur ENF1 organisent le passage du Sauv'nage dans leurs locaux. La validation du Sauv'nage doit être faite par le club sur extranat.fr. La date du passage de tests doit être communiquée au Comité Départemental concerné une semaine avant.

Pass'Sports de l'eau ENF2

(Enrichir et capitaliser les habiletés motrices)

Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers la pluridisciplinarité.

Cette étape certifie l'acquisition de compétences complexes intégrées dans des environnements différents. L'exigence réclamée dans une discipline favorise son transfert dans une autre discipline.

Les Comités Départementaux proposent des dates de passage des Pass'Sports de l'eau dans le calendrier interdépartemental.

Les clubs agréés ENF disposant d'au moins un évaluateur ENF2 peuvent organiser un Pass'Sports de l'eau sous la responsabilité du Comité Départemental concerné et en présence d'un représentant de ce Comité Départemental évaluateur ENF2 n'appartenant pas au club organisateur. La date doit être communiquée au Comité Départemental concerné lors de la préparation du calendrier interdépartemental.

Afin de respecter les règles régionales, il faudra que soient présents au moins 2 clubs différents et des évaluateurs de clubs différents.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage. Les clubs doivent fournir les feuilles d'examen pour chaque candidat dans chaque épreuve. C'est le Comité Départemental concerné qui valide les tests sur extranat.fr.

Pass'Compétition Natation Course et Eau libre

Rappel : Depuis la saison sportive 2019/2020, les nageuses et nageurs des catégories "Jeunes" et après ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF. La catégorie "Avenirs" prend part au parcours de l'ENF.

Challenge Avenirs

Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre. Les nageurs qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

Nouveauté : A partir de la saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs".

Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : deux 25 mètres différents, deux 50 mètres différents et un 100 mètres dans les 9 épreuves proposées), à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Le jury des challenges Avenirs sera constitué au minimum d'un officiel A, qui devra être accompagné d'évaluateurs ENF3 NC (un au minimum) et d'assistants évaluateurs ENF3 NC. Les stagiaires en formation sont également les bienvenus.

Formations fédérales

Pour les nageurs souhaitant s'inscrire dans les formations fédérales (Brevets Fédéraux et Moniteur Sportif de Natation) et devant justifier de l'obtention du Pass'compétition pour les disciplines Natation Course et Eau libre, une attestation sécurisée de 100 mètres 4 nages, réalisée lors d'une compétition du programme fédéral, sera délivrée, sur demande, par le DTN ou son représentant sur le territoire de la ligue régionale de natation concernée.

Tests ENF		
Date	Nature des tests	Lieu - Heure
9 janvier 2022	ENF 2 water-polo - ENF 3 water-polo	Albi 11 h à 13 h (OP = 10 h 45)
23 février 2022	ENF 2	Graulhet
3 avril 2022	ENF 2	Carmaux
4 mai 2022	ENF 2	Gaillac (8 h 30)

Coordonnées bancaires des Comités départementaux

Comité départemental du Lot (46) Coordonnées bancaires (pour paiement par virement)

Relevé d'identité bancaire / IBAN			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17807	00815	01519143203	18

IBAN : FR76 1780 7008 1501 5191 4320 318

BIC : CCBPFRPPTLS

Les règlements par chèques libellés à l'ordre du CD 46 doivent être envoyés à la trésorière du CD 46 : Madame Eliane Robinet, Lestivinie, 46300 Gourdon.

Comité départemental du Tarn (81) Coordonnées bancaires (pour paiement par virement)

Relevé d'identité bancaire / IBAN			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

IBAN :

BIC :

Comité départemental du Tarn-et-Garonne (82)

Paiement direct des engagements via extranet

Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur

Date : dimanche 9 janvier 2022

Lieu : Albi

Catégorie d'âge : Avenir

Engagements :

Par extranat CD81 le mercredi 5 janvier au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 81) :

Gratuit pour le Challenge avenir.

0,50 € par épreuve pour le Trophée avenir 4 nageur.

Règlement :

Challenge avenir : Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie avenir de s'engager en compétition sans pass'compétition. Chaque nageur doit être licencié.

Un nageur n'est pas limité en nombre d'épreuves. Un nageur en possession du pass'compétition peut quand même prendre part au Challenge Avenir.

Trophée avenir 4 nageur : les quatre 25 mètres de spécialité qui peuvent servir à la qualification pour les finales départementales.

Délégué : CD 81.

Récompenses : Une médaille de participation à chaque nageur Avenir.

Programme	
	Ouverture des portes : 8 h 45
	Echauffement : 9 h 00
	Début des épreuves : 9 h 30
1.	100 mètres 4 nages Challenge avenir
2.	25 mètres nage libre Challenge avenir et Trophée 4 nageur
3.	50 mètres dos-brasse Challenge avenir
4.	25 mètres papillon Challenge avenir et Trophée 4 nageur
5.	100 mètres nage libre Challenge avenir
6.	50 mètres papillon-dos Challenge avenir
7.	25 mètres dos Challenge avenir et Trophée 4 nageur
8.	50 mètres brasse-nage libre Challenge avenir
9.	25 mètres brasse Challenge avenir et Trophée 4 nageur

Trophées avenir

Confrontation Jeunes/Juniors/Seniors

(niveau départemental uniquement)

Date : dimanche 23 janvier 2022

Lieu : Montauban

Catégories d'âge :

Avenir pour les Trophées le matin.

Jeunes, juniors et seniors de **niveau départemental uniquement** l'après-midi.

Engagements :

Par extranat CD82 le mercredi 19 janvier au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 82) :

0,50 € par épreuve pour les avenirs.

1 € par épreuve pour les jeunes, juniors et seniors.

Règlement :

6 épreuves individuelles maximum par nageur pour les Trophées avenir.

4 épreuves individuelles maximum par nageur pour la confrontation jeunes, juniors, seniors.

Récompenses :

Podium par épreuve pour les Trophées avenir.

Podium par catégorie et par épreuve pour la confrontation jeunes, juniors, seniors.

Délégué : CD 82.

Programme

Matin Avenirs	Après-midi Jeunes-Juniors-Seniors
Ouverture des portes : 9 h 00 Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 mètres 4 nages D et M 2. 25 mètres nage libre D et M 3. 50 mètres nage libre D et M 4. 25 mètres brasse D et M 5. 50 mètres brasse D et M 6. 100 mètres brasse D et M 7. 25 mètres dos D et M 8. 50 mètres dos D et M 9. 25 mètres papillon D et M 10. 50 mètres papillon D et M 11. 200 mètres nage libre D et M 12. Relais 4 fois 50 mètres nage libre D et M 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 mètres nage libre D et M 2. 50 mètres papillon D et M 3. 100 mètres dos D et M 4. 50 mètres brasse D et M 5. 100 mètres 4 nages D et M 6. 50 mètres nage libre D et M 7. 100 mètres papillon D et M 8. 50 mètres dos D et M 9. 100 mètres brasse D et M 10. 200 mètres 4 nages D et M 11. Relais 4 fois 50 nage libre mixte

Championnat départemental hiver maîtres

Date : samedi 29 janvier 2022

Lieu : Cahors

Catégorie d'âge : Maîtres (nageurs nés en 1997 et avant).
Les C0 ont la possibilité de participer (nageurs nés de 1998 à 2002).

Engagements :
Par extranat CD46 le mercredi 26 janvier au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 46) : 1 € par épreuve.

Règlement : 4 épreuves individuelles maximum par nageur.

Délégué : CD 46.

Programme
Ouverture des portes : 19 h 00
Début des épreuves : 20 h 00
1. 50 mètres papillon Dames
2. 50 mètres papillon Messieurs
3. 50 mètres dos Dames
4. 50 mètres dos Messieurs
5. 50 mètres brasse Dames
6. 50 mètres brasse Messieurs
7. 50 mètres nage libre Dames
8. 50 mètres nage libre Messieurs
9. 100 mètres papillon Dames
10. 100 mètres papillon Messieurs
11. 100 mètres dos Dames
12. 100 mètres dos Messieurs
13. 100 mètres brasse Dames
14. 100 mètres brasse Messieurs
15. 100 mètres nage libre Dames
16. 100 mètres nage libre Messieurs

Championnat départemental hiver

Dates : samedi 12 et dimanche 13 février 2022

Lieu : Albi

Catégories d'âge : Jeunes, juniors et seniors.

Engagements :

Par extranat CD81 le mercredi 9 février au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 81) : 1 € par épreuve.

Règlement :

Nombre d'engagements illimité le samedi.

Trois épreuves maximum par nageur et par demi-journée le dimanche.

Récompenses :

Podium pour les finales le samedi après-midi par catégories définies comme suit : jeunes 1, jeunes 2-3, juniors-seniors.

Délégué : CD 81.

Programme

Samedi 12 février Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 15 h 30	Dimanche 13 février Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9 h 30	Dimanche 13 février Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
1. 50 mètres nage libre D et M (séries)	1. 400 mètres nage libre D et M (séries)	1. 400 mètres 4 nages D et M (séries)
2. 50 mètres papillon D et M (séries)	2. 200 mètres brasse D et M (séries)	2. 100 mètres brasse D et M (séries)
3. 50 mètres dos D et M (séries)	3. 200 mètres 4 nages D et M (séries)	3. 200 mètres nage libre D et M (séries)
4. 50 mètres brasse D et M (séries)	4. 100 mètres dos D et M (séries)	4. 100 mètres papillon D et M (séries)
5. 800 mètres nage libre D (séries)	5. 200 mètres papillon D et M (séries)	5. 200 mètres dos D et M (séries)
6. 1500 mètres nage libre M (séries)	6. 100 mètres nage libre D et M (séries)	6. 100 mètres 4 nages D et M (séries)
7. 50 mètres nage libre D et M (finales)		
8. 50 mètres papillon D et M (finales)		
9. 50 mètres dos D et M (finales)		
10. 50 mètres brasse D et M (finales)		

Challenge avenir

Date : mercredi 23 février 2022

Lieu : Graulhet

Catégorie d'âge : Avenir

Engagements :

Par extranat CD81 le dimanche 20 février au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement : Gratuit.

Règlement :

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie avenir de s'engager en compétition sans pass'compétition. Chaque nageur doit être licencié.

Un nageur n'est pas limité en nombre d'épreuves. Un nageur en possession du pass'compétition peut quand même prendre part au Challenge Avenir.

Délégué : CD 81.

Récompenses : Une médaille de participation à chaque nageur du challenge Avenirs.

Programme
Ouverture des portes : 9 h 30
Début des épreuves : 10 h 00
1. 100 mètres 4 nages
2. 25 mètres nage libre
3. 50 mètres dos-brasse
4. 25 mètres papillon
5. 100 mètres nage libre
6. 50 mètres papillon-dos
7. 25 mètres dos
8. 50 mètres brasse-nage libre
9. 25 mètres brasse

Trophées avenir Confrontation Jeunes/Juniors/Seniors (niveau départemental uniquement)

Date : dimanche 13 mars 2022

Lieu : Cahors

Catégories d'âge :

Avenir pour les Trophées le matin.

Jeunes, juniors et seniors de **niveau départemental uniquement** l'après-midi.

Engagements :

Par extranat CD46 le mercredi 9 mars au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 46) :

0,50 € par épreuve pour les avènements.

1 € par épreuve pour les jeunes, juniors et seniors.

Règlement :

6 épreuves individuelles maximum par nageur pour les Trophées avenir.

4 épreuves individuelles maximum par nageur pour la confrontation jeunes, juniors, seniors.

Récompenses :

Podium par épreuve pour les Trophées avenir.

Podium par catégorie et par épreuve pour la confrontation jeunes, juniors, seniors.

Délégué : CD 46.

Programme

Matin Avenir	Après-midi Jeunes-Juniors-Seniors
Ouverture des portes : 9 h 00 Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 mètres 4 nages D et M 2. 25 mètres nage libre D et M 3. 50 mètres nage libre D et M 4. 25 mètres brasse D et M 5. 50 mètres brasse D et M 6. 100 mètres dos D et M 7. 25 mètres dos D et M 8. 50 mètres dos D et M 9. 25 mètres papillon D et M 10. 50 mètres papillon D et M 11. 200 mètres nage libre D et M 12. Relais 4 fois 50 mètres 4 nages D et M 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 200 mètres nage libre D et M 2. 50 mètres papillon D et M 3. 200 mètres dos D et M 4. 50 mètres brasse D et M 5. 200 mètres 4 nages D et M 6. 50 mètres nage libre D et M 7. 200 mètres papillon D et M 8. 50 mètres dos D et M 9. 200 mètres brasse D et M 10. Relais 4 fois 50 mètres 4 nages mixte

Championnat départemental printemps maîtres #1

Date : samedi 26 mars 2022

Lieu : Montauban

Catégorie d'âge : Maîtres (nageurs nés en 1997 et avant).
Les C0 ont la possibilité de participer (nageurs nés de 1998 à 2002).

Engagements :

Par extranat CD82 le mercredi 23 mars au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 82) : 1 € par épreuve.

Règlement : 4 épreuves individuelles maximum par nageur.

Délégué : CD 82.

Programme	
Ouverture des portes : 17 h 00	
Début des épreuves : 18 h 00	
1.	100 mètres 4 nages Dames
2.	100 mètres 4 nages Messieurs
3.	50 mètres papillon Dames
4.	50 mètres papillon Messieurs
5.	800 mètres nage libre Dames
6.	50 mètres dos Dames
7.	50 mètres dos Messieurs
8.	1500 mètres nage libre Messieurs
9.	50 mètres brasse Dames
10.	50 mètres brasse Messieurs
11.	400 mètres nage libre Dames
12.	400 mètres nage libre Messieurs
13.	200 mètres 4 nages Dames
14.	200 mètres 4 nages Messieurs
15.	50 mètres nage libre Dames
16.	50 mètres nage libre Messieurs

Challenge avenir Trophées avenir

Date : dimanche 3 avril 2022

Lieu : Carmaux

Catégorie d'âge : Avenir

Engagements :

Par extranat CD81 le mercredi 30 mars au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 81) :

Gratuit pour le Challenge avenir.

0,50 € par épreuve pour le Trophée avenir 4 nageur.

Règlement :

Challenge avenir : Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie avenir de s'engager en compétition sans pass'compétition. Chaque nageur doit être licencié.

Un nageur n'est pas limité en nombre d'épreuves. Un nageur en possession du pass'compétition peut quand même prendre part au Challenge Avenir.

6 épreuves individuelles maximum par nageur pour les Trophées avenir.

Délégué : CD 81.

Récompenses :

Une médaille de participation à chaque nageur du challenge Avenirs.

Podium par épreuve pour les Trophées avenir.

Programme

Challenge avenir	Trophées avenir
Ouverture des portes : 9 h 30 Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 mètres 4 nages D et M 2. 25 mètres nage libre D et M 3. 50 mètres dos-brasse D et M 4. 25 mètres papillon D et M 5. 100 mètres nage libre D et M 6. 50 mètres papillon-dos D et M 7. 25 mètres dos D et M 8. 50 mètres brasse-nage libre D et M 9. 25 mètres brasse D et M 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 mètres 4 nages D et M 2. 25 mètres nage libre D et M 3. 50 mètres nage libre D et M 4. 25 mètres brasse D et M 5. 50 mètres brasse D et M 6. 100 mètres brasse D et M 7. 25 mètres dos D et M 8. 50 mètres dos D et M 9. 25 mètres papillon D et M 10. 50 mètres papillon D et M 11. 200 mètres nage libre D et M

Championnat départemental printemps

Dates : samedi 9 et dimanche 10 avril 2022

Lieu : Montauban

Catégories d'âge : Jeunes, juniors et seniors.

Engagements :

Par extranat CD82 le mercredi 6 avril au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 82) : 1 € par épreuve.

Règlement :

Nombre d'engagements illimité le samedi.

Trois épreuves maximum par nageur et par demi-journée le dimanche.

Récompenses :

Podium pour les finales le samedi après-midi selon les 4 catégories définies comme suit : jeunes 1, jeunes 2-3, juniors1-2, juniors3-4-seniors.

Autres épreuves : un podium jeunes, un podium juniors-seniors.

Délégué : CD 82.

Programme

Samedi 9 avril Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 15 h 30	Dimanche 10 avril Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9 h 30	Dimanche 10 avril Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
1. 50 mètres nage libre D et M (séries)	1. 400 mètres 4 nages D et M (séries)	1. 400 mètres nage libre D et M (séries)
2. 50 mètres papillon D et M (séries)	2. 100 mètres brasse D et M (séries)	2. 200 mètres brasse D et M (séries)
3. 50 mètres dos D et M (séries)	3. 200 mètres nage libre D et M (séries)	3. 200 mètres 4 nages D et M (séries)
4. (séries)	4. 100 mètres papillon D et M (séries)	4. 100 mètres dos D et M (séries)
5. 50 mètres brasse D et M (séries)	5. 200 mètres dos D et M (séries)	5. 200 mètres papillon D et M (séries)
6. (séries)	6. 100 mètres 4 nages D et M (séries)	6. 100 mètres nage libre D et M (séries)
7. 800 mètres nage libre D (séries)		
8. (séries)		
9. 800 mètres nage libre M (séries)		
10. (séries)		
11. 50 mètres nage libre D et M (finales)		
12. 50 mètres papillon D et M (finales)		
13. 50 mètres dos D et M (finales)		
14. (finales)		
15. 50 mètres brasse D et M (finales)		
16. (finales)		

Challenge avenir

Date : mercredi 4 mai 2022

Lieu : Gaillac

Catégorie d'âge : Avenir

Engagements :

Par extranat CD81 le dimanche 1^{er} mai au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement :

Gratuit.

Règlement :

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie avenir de s'engager en compétition sans pass'compétition. Chaque nageur doit être licencié.

Un nageur n'est pas limité en nombre d'épreuves. Un nageur en possession du pass'compétition peut quand même prendre part au Challenge Avenir.

Délégué : CD 81.

Récompenses : Une médaille de participation à chaque nageur Avenir.

Programme
Ouverture des portes : 9 h 15
Début des épreuves : 9 h 45
1. 100 mètres 4 nages
2. 25 mètres nage libre
3. 50 mètres dos-brasse
4. 25 mètres papillon
5. 100 mètres nage libre
6. 50 mètres papillon-dos
7. 25 mètres dos
8. 50 mètres brasse-nage libre
9. 25 mètres brasse

Challenge avenir Trophée avenir 4 nageur

Date : samedi 14 mai 2022

Lieu : Albi

Catégories d'âge : Avenir

Engagements :

Par extranat CD81 le mercredi 11 mai au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 81) :

Gratuit pour le Challenge avenir.

0,50 € par épreuve pour le Trophée avenir 4 nageur.

Règlement :

Challenge avenir : Ce challenge permet aux nageurs de s'engager en compétition sans pass'compétition. Un nageur peut s'engager en compétition sans pass'compétition. Un nageur peut même prendre part au Challenge Avenir.

Trophée avenir 4 nageur : le nageur est autorisé à participer à la qualification pour le Trophée avenir 4 nageur.

Délégués : CD 81.

Récompenses : Une médaille de participation à chaque nageur Avenir.

Programme

Challenge avenir – Trophée 4 nageur avenir

Ouverture des portes : 17 h 45

Echauffement : 18 h 00

Début des épreuves : 18 h 30

1. 100 mètres 4 nages **Challenge avenir**
2. 25 mètres nage libre **Challenge avenir** et Trophée 4 nageur
3. 50 mètres dos-brasse **Challenge avenir**
4. 25 mètres papillon **Challenge avenir** et Trophée 4 nageur
5. 100 mètres nage libre **Challenge avenir**
6. 50 mètres papillon-dos **Challenge avenir**
7. 25 mètres dos **Challenge avenir** et Trophée 4 nageur
8. 50 mètres brasse-nage libre **Challenge avenir**
9. 25 mètres brasse **Challenge avenir** et Trophée 4 nageur

Championnat départemental printemps maîtres #2

Date : samedi 14 mai 2022

Lieu : Albi

Catégories d'âge :

Maîtres (nageurs nés en 1997 et avant). Les C0 ont la possibilité de participer (nageurs nés de 1998 à 2002).

Engagements :

Par extranat CD81 le mercredi 11 mai au plus tard, clôture à 23 h 59

Droit d'engagement (à régler au CD 81) :

1 € par épreuve pour la compétition maîtres.

Règlement :

4 épreuves individuelles maximum par nageur par compétition maîtres

Délégué : CD 81.

Programme

Ouverture des inscriptions :
Début des épreuves : 20 h 00

1. 200 mètres papillon Dames
2. 200 mètres papillon Messieurs
3. 50 mètres nage libre Dames
4. 50 mètres nage libre Messieurs
5. 200 mètres dos Dames
6. 200 mètres dos Messieurs
7. 50 mètres brasse Dames
8. 50 mètres brasse Messieurs
9. 200 mètres nage libre Dames
10. 200 mètres nage libre Messieurs
11. 50 mètres dos Dames
12. 50 mètres dos Messieurs
13. 200 mètres brasse Dames
14. 200 mètres brasse Messieurs
15. 50 mètres papillon Dames
16. 50 mètres papillon Messieurs
17. 200 mètres 4 nages Dames
18. 200 mètres 4 nages Messieurs

Confrontation Avenir/Jeunes/Juniors/Seniors

Date : dimanche 22 mai 2022

Lieu : Montauban

Catégories d'âge :

Avenir, jeunes, juniors et seniors.

Engagements :

Par extranat CD82 le mercredi 18 mai au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement (à régler au CD 82) :

1 € par épreuve.

Règlement :

4 épreuves individuelles maximum par nageur quelle que soit sa catégorie et son niveau (départemental, régional ou national).

Les nageurs de la catégorie avenir ne pourront être engagés que sur les épreuves de 50, 100 ou 200 mètres.

Les séries seront composées en fonction des temps d'engagement sans tenir compte de la catégorie des nageurs.

Récompenses :

Podium par catégorie et par épreuve.

Délégué : CD 82.

Programme

Matin Ouverture des portes : 8 h 00 Début des épreuves : 9 h 00	Après-midi Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
1. 200 mètres papillon dames	17. 200 mètres papillon messieurs
2. 100 mètres papillon messieurs	18. 100 mètres papillon dames
3. 100 mètres brasse dames	19. 100 mètres brasse messieurs
4. 200 mètres brasse messieurs	20. 200 mètres brasse dames
5. 400 mètres nage libre dames	21. 400 mètres nage libre messieurs
6. 800 mètres nage libre messieurs	22. 800 mètres nage libre dames
7. 50 mètres dos dames	23. 50 mètres dos messieurs
8. 100 mètres dos messieurs	24. 100 mètres dos dames
9. 50 mètres nage libre dames	25. 50 mètres nage libre messieurs
10. 100 mètres nage libre messieurs	26. 100 mètres nage libre dames
11. 400 mètres 4 nages dames	27. 400 mètres 4 nages messieurs
12. 200 mètres 4 nages messieurs	28. 200 mètres 4 nages dames
13. 50 mètres papillon dames	29. 50 mètres papillon messieurs
14. 50 mètres brasse messieurs	30. 50 mètres brasse dames
15. 200 mètres dos dames	31. 200 mètres dos messieurs
16. 200 mètres nage libre messieurs	32. 200 mètres nage libre dames

Finales départementales avenir-jeunes (+ juniors)

Date : dimanche 12 juin 2022

Lieu : Cahors (piscine Divonéo).

Catégories d'âge : Avenir, Jeunes + Juniors (**de niveau départemental uniquement**).

Engagements :

Par extranat CD46 le mercredi 8 juin au plus tard, clôture à 23 h 59.

Droit d'engagement :

1 € par épreuve.

Règlement :

Sont qualifiés les nageurs des catégories avenir et jeunes qui ont réalisé toutes les épreuves d'au moins un des deux trophées (nageur complet et 4 nageur). La liste des qualifiés des trois départements sera établie après la compétition du 22 mai à Montauban et diffusée aux clubs.

Six challenges sont proposés pour eux.

Chaque challenge est composé de trois épreuves. Le classement est fait par addition des points à la table de cotation. Un nageur disqualifié ne marque aucun point dans cette épreuve, mais participe au classement du challenge s'il en a effectivement nagé toutes les épreuves.

Liste des challenges :

- Challenge papillon (50 m, 100 m et 200 m)
- Challenge dos (50 m, 100 m et 200 m)
- Challenge brasse (50 m, 100 m et 200 m)
- Challenge nage libre (50 m, 100 m et 200 m)
- Challenge 4 nages (100 m, 200 m et 400 m)
- Challenge demi-fond (200 m, 400 m et 800 m)

Un nageur avenir ne pourra participer qu'aux épreuves de 50 m, 100 m et 200 m.

Un nageur peut s'engager sur six épreuves maximum sur la journée, soit deux challenges complets.

Mais, un nageur peut s'engager sur six épreuves maximum à son choix sans nécessairement participer au classement des challenges.

Les juniors de niveau départemental peuvent s'engager à six épreuves maximum à leur choix.

Récompenses :

Six catégories sont récompensées pour les quatre premiers challenges (une médaille aux trois premiers du challenge) dans les catégories avenir et jeunes uniquement :

- Avenir1 : filles nées en 2014 et avant, garçons nés en 2013 et avant
- Avenir2 : filles nées en 2013, garçons nés en 2012
- Avenir3 : filles nées en 2012, garçons nés en 2011
- Jeunes 1^{ère} année
- Jeunes 2^{ème} année
- Jeunes 3^{ème} année

Pour les challenges demi-fond et 4 nages, seule la catégorie jeunes, sur les trois années, est récompensée.

Délégué : CD 46.

Finales départementales avenir-jeunes (+juniors) Programme

Matin Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9 h 30	Après-midi Ouverture des portes : 14 h 00 Début des épreuves : 15 h 00
1. 100 mètres nage libre dames	18. 100 mètres nage libre messieurs
2. 200 mètres nage libre messieurs	19. 200 mètres nage libre dames
3. 200 mètres papillon dames	20. 200 mètres papillon messieurs
4. 50 mètres papillon messieurs	21. 50 mètres papillon dames
5. 50 mètres brasse dames	22. 50 mètres brasse messieurs
6. 200 mètres brasse messieurs	23. 200 mètres brasse dames
7. 100 mètres 4 nages dames	24. 100 mètres 4 nages messieurs
8. 100 mètres dos messieurs	25. 100 mètres dos dames
9. 800 mètres nage libre dames	26. 800 mètres nage libre messieurs
10. 400 mètres 4 nages messieurs	27. 400 mètres 4 nages dames
11. 200 mètres dos dames	28. 200 mètres dos messieurs
12. 100 mètres papillon messieurs	29. 100 mètres papillon dames
13. 100 mètres brasse dames	30. 100 mètres brasse messieurs
14. 50 mètres dos messieurs	31. 50 mètres dos dames
15. 200 mètres 4 nages dames	32. 200 mètres 4 nages messieurs
16. 400 mètres nage libre messieurs	33. 400 mètres nage libre dames
17. 50 mètres nage libre dames	34. 50 mètres nage libre messieurs

Coupe été open du Lot

Date : dimanche 26 juin 2022.

Lieu : Puy l'Evêque.

Catégories d'âge : Avenirs, Jeunes, Juniors, Seniors.

Engagements : Par extranat CD46 le jeudi 23 juin au plus tard, clôture à 23 h 59.

Catégories d'âge : Avenirs, Jeunes, Juniors, Seniors.

Les nageurs avenir doivent être titulaires du Pass compétition.

Règles de participation :

Nageurs ayant une licence compétition, annuelle ou été.

Avenirs : 3 épreuves maximum ; Jeunes, Juniors et Seniors : 5 épreuves maximum.

Engagements :

Par extranat du 17 juin au 23 juin à minuit.

1 € par épreuve (à régler au CD 46).

Épreuves :

- Avenirs : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.

- Jeunes : 50 mètres et 100 mètres papillon, 50 mètres et 100 mètres dos, 50 mètres et 100 mètres brasse, 50 mètres, 100 mètres et 200 mètres nage libre, 100 mètres et 200 mètres 4 nages. Les Jeunes 3 uniquement auront également la possibilité de participer au 400 mètres nage libre.

- Juniors - Seniors : 50 mètres et 100 mètres papillon, 50 mètres et 100 mètres dos, 50 mètres et 100 mètres brasse, 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres et 400 mètres nage libre, 100 mètres et 200 mètres 4 nages.

Délégué : CD 46.

Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 9 h 30	Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
1. 50 m nage libre dames toutes catégories	13. 100 m nage libre dames jeunes-juniors-seniors
2. 50 m nage libre messieurs toutes catégories	14. 100 m nage libre messieurs jeunes-juniors-seniors
3. 100 m brasse dames jeunes-juniors-seniors	15. 50 m brasse dames toutes catégories
4. 100 m brasse messieurs jeunes-juniors-seniors	16. 50 m brasse messieurs toutes catégories
5. 100 m 4 nages dames toutes catégories	17. 200 m 4 nages dames jeunes-juniors-seniors
6. 200 m 4 nages messieurs toutes catégories	18. 100 m 4 nages messieurs jeunes-juniors-seniors
7. 50 m dos dames toutes catégories	19. 100 m dos dames jeunes-juniors-seniors
8. 50 m dos messieurs toutes catégories	20. 100 m dos messieurs jeunes-juniors-seniors
9. 100 m papillon dames jeunes-juniors-seniors	21. 50 m papillon dames toutes catégories
10. 100 m papillon messieurs jeunes-juniors-seniors	22. 50 m papillon messieurs toutes catégories
11. 400 m nage libre dames jeunes 3-juniors-seniors	23. 200 m nage libre dames jeunes-juniors-seniors
12. 200 m nage libre messieurs jeunes-juniors-seniors	24. 400 m nage libre messieurs jeunes 3-juniors-seniors